VENTES A L'ENCAN.

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE

Un Superbe Ilet de Terre avec toutes les Améliorations qui s'y trouvent

DANS LE SIXIEME DISTRICT.

Les banquettes sont élevées et pavées. Une occasion pour les spéculateurs, les agents individuels et placeurs permanents.

IL SERA VENDU EN BLOC, LE JEUDI 11 JUIN 1903, A MIDI.

Mme Magdelena Berner, tutrice, vs Joseph B. Berner et Als.

No 70,120—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR E. A. CARRERE, Encanteur—bureau 806 rue Perdido, JEUDI, le 11 juin 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu d'un jugement rendu le 9 avril 1903, et signé le 5 mai 1903, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, ledit lot étant borné par l'avenue Henry Clay, les rues Webster, Patton et Constance, et est composé de vingt quatre lots. Ledit ilet mesurant trois cent onze [311'] pieds six et une demie lignes [6 1|2"'] de face à la rue Constance, trois cent sept [317'] pieds six [6'] pouces et sept lignes et demie [7 1|2"'] de front à la rue Patton, [290'] deux cent quatre vingt dix pieds de face à la rue Webster et deux cent quatre vingt neuf pieds [289'] sept [7"] pouces et deux [2"'] lignes de face à l'avenue Henry Clay.

Les améliorations sont connues comme 623 avenue Henry Clay, et comprenant un cottage double en bois couvert en ardoises, contenant de chaque côté, galerie, 4 chambres, citerne, hangar, etc. dans la cour. L'ilet entier est entouré d'une carrière et les banquettes sont autour sont pavées. On s'en sert comme "truck farm", ferme et jardin et il y a une grande écurie, grange et de nombreux hangars.

Termes et conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance, s'il y en a, en un et deux ans, en billets de l'acquéreur, portant 8 0|0 d'intérêt par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur la propriété vendue et par les stipulations usuelles l'acte de vente pardevant Robert J. Maloney, notaire, sur frais de l'acquéreur, lequel devra aussi assumer les taxes de 1903 en plus et au-dessus du prix de la vente, un dépôt de 10 0|0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE, Encanteur,
806 rue Perdido.

J. C. Henriques, avocat.
10 mai—10 17 24 31—juin 7 10 11

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée de valeur du Troisième District.

Portant le numéro municipal 1915 rue Bourbon, entre les rues Marais et Urquhart.

The Teutonia Loan and Building Company vs Marshall Marcell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 70,354—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 4 juin 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le troisième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Bourbon, Marais, Urquhart et Peace, mesurant trente-un pieds onze pouces 5 lignes de face à la rue Bourbon sur cent vingt sept pieds dix pouces et six lignes de profondeur, étant la moitié du lot No 257 dans l'ilet No 29 du nouveau faubourg Marigny, borné sur un côté par l'autre moitié dudit lot, sur l'autre côté par le lot No 258, le tout d'après un plan dudit faubourg, daté le 10 novembre 1809, annexé à un acte du 15 mai 1810, passé pardevant M. Lafitte, ancien notaire.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Hart & Kernan, avocats pour la plaignante.
2 mai—1 8 15 22 29—juin 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété Améliorée de Valeur du Sixième District.

Portant le No municipal 1913 rue Foucher, entre les rues Dryades et Remparts.

Security Building and Loan Association vs Saml J. Ambrose.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 70,017—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Gravier et Union, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 11 juin 1903, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y apprtenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Foucher, Delachaise Dryades et Remparts, désigné comme lot No six sept, de l'ilet No 468, et mesurant vingt huit pieds neuf pouces et quatre et quatre-cinquièmes lignes de face à la rue Foucher, par cent six pieds deux pouces et neuf-vingtièmes d'une ligne de profondeur sur le côté le plus rapproche de la rue Rempart, et sept pieds trois pouces et cinq et un vingtième lignes de profondeur sur l'autre côté, et vingt huit pieds dix pouces et cinq-cinquième d'une ligne de largeur dans le fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Buck, Walshe & Buck, avocat pour la plaignante.
2 mai—8 15 22 29—juin 5 11

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente d'une propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Portant les Nos municipaux 540 et 542 rue St-Ferdinand, entre les rues Chartres et Decatur.

Homestead Building Association vs Richard E. Nowell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 70,295—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 28 mai 1903, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues St Ferdinand, Port Chartres et Decatur, lequel lot est désigné par le No 4 du plan de l'ilet No deux sur un plan de Vuitquin, daté le 9 février 1839, une copie duquel est annexé à un acte de Theo Seghers, notaire, daté le 25 février 1839, commençant à une distance de soixante trois pieds de l'encoignure des rues Chartres et St Ferdinand et mesure trente et un pieds deux pouces de face à la rue St Ferdinand sur quarante vingt huit pieds quatre lignes de profondeur, le tout en mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

H. B. McMURRAY,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Hart & Kernan, avocats pour la plaignante.
25 avril—25 27 —mai 1 8 15 22 28

E. A. Carrère.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Jeudi, le 11 juin 1903, à midi.

Elégante résidence et emplacement d'affaires, 1634 avenue Tulane.

A l'encoignure de la rue Magnolia, vis-à-vis du Marché Claiborne.

Succession de Léon Aubin.

No 70,436—Cour Civil de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B.

PAR E. A. CARRERE, Encanteur—Bureau No 806 rue Perdido, près de la rue Carondelet, JEUDI, le 11 juin 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, en vertu d'un ordre rendu et signé le 11 mai 1903 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procederai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies, privilèges et servitudes à cela y appartenant ou de quelque façon en dépendant situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet No 405 borné par les rues Commune (maintenant avenue Tulane), Magnolia, Gravier et Claiborne, désigné comme lot No 19 sur un plan dressé par C. A. Hedin, ingénieur civile, le 23 décembre 1851, déposé dans l'étude de Richard Brenan, ancien notaire en cette ville, comme plan No dix, le tout dit lot de terre formant l'encoignure des rues Commune, (maintenant avenue Tulane) et de la rue Magnolia et mesurant en mesure anglaise, vingt sept pieds, trois pouces et une ligne de face à la rue Commune (anciennement Tulane) par cent pieds de profondeur entre lignes parallèles et façade à la rue Magnolia.

Etant la même propriété acquise par ledit défunt Leon Aubin de Christopher McEvoy, par acte pardevant Charles C. Andry, notaire, daté le 11me jour de mai 1883, enregistré dans le livre des tranferts 120, folio 14.

Les améliorations sont connues comme No 1634 avenue Tulane, et comprenant une bâtisse en bois couverte en ardoises et contenant magasin, quelques sept chambres, hangar, citerne, etc.

Termes et conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1903, au-dessus et en plus du prix de la vente; l'acte de vente pardevant E. A. Simmons, notaire, aux frais de l'acquéreur, un dépôt de 10 0|0 comptant au moment de l'adjudication pour lier la vente.

E. A. CARRERE, Encanteur.

J. C. Henriques, avocat.
12 mai—12 17 24 31—juin 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

2833 et 2839 RUE MAGASIN, entre l'avenue Washington et la rue Sixième.

Mme Ella S. Staples vs Mme Miriam E. Levy et als.

No 70,195—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D.

PAR E. A. CARRERE, encanteur—MARDI, le 19 mai 1903, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, en vertu d'un jugement en date du 14 avril 1903, par l'Hon. W. B. Sommerville juge de la susdite Cour, Division D, je procéderai de vendre à l'enchère publique, la propriété ci-après décrite à savoir:

1° Un certain lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'ilet borné par l'avenue Washington, les rues Sixième, Magasin et Camp, désigné par le No 9, ou le lot le plus près de l'avenue Washington. Ledit lot mesurant 30 pieds 1 pouce et 1 ligne de face à la rue Magasin sur une profondeur de 126 pieds 1 pouce entre lignes égales et parallèles.

Aussi, une portion de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent située dans le même district et ilet, que la propriété premièrement décrite avec laquelle elle est immédiatement contigu dans le fond, désigné sur un devis annexé à un acte passé pardevant John Cooley ancien notaire, en cette ville, le 29 août 1876, par lettre et le numéro A. 1, et étant la partie du fond du lot original No 9, sur un plan fait par C. A. Hedin le 11 juillet 1851. Ladite portion de terre mesurant 30 pieds, un pouce et une ligne de largeur sur la ligne du fond du dit lot No 9 sur une profondeur entre ligne égales et parallèles de 33 pieds, 11 pouces. Ladite portion de terre formant partie dudit lot original No 9.

Les améliorations sont connues comme le No 2823 rue Magasins et comprenant une résidence à deux étages retiree, en arrière d'une jolie grille en fer, et contenant 8 chambres, escalier dans le vestibule, office, galerie sur la façade, le côté et dans le escaliers dans le fond. Dans la cour se trouvent hangar avec chambre de blanchissage et chambre à bain, deux citernes, pelouse sur le côté, etc.

2° Un lot de terre avec toutes les améliorations qui s'y trouvent etc., situé dans le Quatrième District de cette ville dans l'ile borné par l'avenue Washington, les rues Sixième, Magasin et Camp et désigné comme le lot No 10 sur un plan par C. A. Hedin, architecte. Ledit lot mesurant 30 pieds, 1 pouce et 1 ligne de face à la rue Magasin, sur une profondeur de 126 pieds 1 pouce, entre lignes parallèles. Aussi un morceau ou portion de terre et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé immédiatement dans le fond dudit lot No 10, dans ledit ilet No 67 et mesurant 30 pieds 1 pouce 1 ligne de largeur sur une profondeur de 33 pieds 11 pouces entre lignes parallèles, faisant ainsi une profondeur de ladite dernière décrite propriété de 160 pieds, et ledit morceau ou portion de terre formant la partie du fond dudit lot No 10 originairement.

Les améliorations sur le dernier lot et portion de terre sont connues comme 2839 rue Magasin, ayant les mêmes améliorations et avantages que la propriété premièrement décrite.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, la balance s'il y en a, en un an avec 7 0|0 d'intérêt de la date de l'adjudication, représentée par des billets garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la propriété vendue et par les stipulations usuelles. Actes de vente pardevant Joanna Bariz, notaire, aux frais des acquéreurs, lesquels aussi assumeront les taxes de 1903 en plus et au-dessus du prix de la vente. Un dépôt comptant de 10 0|0 au moment l'adjudication.

E. A. CABRERE,
Encanteur.

R. A. Tichenor, W. W. Brewer avocats.
19 avril—19 26—mai 3 10 17 19

VENTES A L'ENCAN.

Harry H. Hodgson.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Au plus haut enchérisseur.

SITE MAGNIFIQUE DE MANUFACTURE,

Carré d'ilet entier faisant face au canal du Nouveau Bassin.

I. C. R. R. Switch dans la cour, entre les rues Willow et Claiborne.

Ayant de rares facilités pour chargements.

A L'ENCAN.

VENDREDI, LE 5 JUIN 1903.

PAR HARRY H. HODGSON, Encanteur. Bureau, 732 rue Commune, VENDREDI, le 5 juin 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, en vertu de et conformément à un ordre et jugement de l'Hon. Charles Parlange juge de la Cour de Circuit des Etats Unis pour le District Est de la Louisiane, Domfar No 13,088, dans l'affaire de D. R. et W. P. Lewis vs la American Naval Stores Company, à l'enchère publique, il sera vendu:

Un certain lot de terre situé, étant, et se trouvant dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par le Nouveau Chemin Coquille, les rues Euphrosine, Martin (maintenant Willow) et Claiborne; ledit ilet étant divisé en onze lots, numérotés de 1 à 11, tous deux inclusivement, sur un certain plan fait par Geo. S. Dumbar, daté le 9 me jour de janvier 1845 et déposé pour référence en l'étude de David L. McCoy, ancien notaire en cette ville, et mesurant comme suit, à savoir: No 1 formant l'encoignure des rues Willow ou Martin, et Euphrosine et mesurant 29 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Martin ou Willow sur une profondeur et façade à la rue Euphrosine de 122 pieds 8 pouces et 7 lignes, entre lignes parallèles. Le lot No 2 formant l'encoignure du Nouveau Chemin Coquille et de la rue Martin ou Willow, et mesurant 30 pieds 10 pouces et 5 lignes de face sur ledit Nouveau Chemin Coquille, 30 pieds 8 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur et façade à la rue Martin ou Willow de 116 pieds 8 pouces et 2 lignes sur la ligne séparant du lot No 3 de 120 pieds 2 pouces et 4 lignes. Les lots 3 à 8 tous deux inclusivement mesurant chacun 30 pieds 10 pouces et 5 lignes de face au Nouveau Chemin Coquille, 30 pieds 8 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond, sur une profondeur et façade à la rue Martin ou Willow de 116 pieds 8 pouces et 2 lignes sur la ligne séparant du lo No 3 de 120 pied 2 pouces et 4 lignes. Les lots 3 à 8 tous deux inclusivement mesurant chacun 30 pieds 10 pouces et 5 lignes de face au Nouveau Chemin Coquille, 30 pieds 8 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond, sur les profondeurs suivantes, à savoir: sur la ligne divisant les lots Nos 3 et 2 120 pieds 2 pouces et 4 lignes sur la ligne séparant les lots Nos 3 et 4 122 pieds 8 pouces et 2 lignes, sur la ligne séparant les lots Nos 4 et 5, 127 pieds 3 pouces et 1 ligne sur la ligne divisant les lots Nos 5 et 6, 130 pieds 9 pouces et 4 lignes sur le côté du lot No 5, 110 pieds 5 pouces sur le côté du lot No 6, sur la ligne séparant les lots Nos 6 et 7, 104 pieds 6 pouces et 5 lignes sur la ligne divisant les lots Nos 7 et 8, 108 pieds et 7 lignes et sur les lignes des lots 8 et 9, 111 pieds 7 pouces et 6 lignes. Le lot 9 mesurant 30 pieds 3 pouces et 7 lignes de face sur ledit Nouveau Chemin Coquille, sur une profondeur et façade à la rue Claiborne de 115 pieds, 29 pieds 8 pouces et 2 lignes de largeur dans le fond sur la ligne du lot No 10, et 111 pieds 7 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne du lot No 8, et les lots Nos 10 et 11 mesurant chacun 29 pieds 9 pouces et 2 lignes de face à la rue Claiborne sur 122 pieds, 8 pouces et 7 lignes, entre lignes parallèles; le lot No 11 formant l'encoignure des rues Claiborne et Euphrosine, le tout en mesure américaine, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, avantages et servitudes qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant.

Termes et Conditions — Un tiers ou plus comptant et la balance payable en un, deux et trois ans, représenté par des billets à recevoir de l'acquéreur à son ordre, endossés en blanc et garantis par hypothèque et non de vendeur, avec confession de jugement et toutes les autres stipulations usuelles pour garantir le paiement des billets de tel caractère, l'acquéreur assumant en plus de son enchère les taxes dues et exigibles pour l'année courante de 1903, et faire un dépôt comptant ou chèque certifié égal à 10 pour cent du montant de l'enchère, le chèque devant être fait payable à l'ordre du receveur. J. J. Lewis. Pour plus de renseignements références faites au registre dudit procès de D.R. et W.P. Lewis vs American Naval Stores Co., et spécialement au décret de vente dans cette affaire, rendu le 28 avril 1903.

Acte de vente pardevant Andrew Hero, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur, en plus de son enchère.

H. B. HODGSON,
Maître Commissaire.

1 mai—1 8 15 22 29—juin 5

J. Paul Hecker.

ANNONCE JUDICIAIRE.

LE CONTENU ENTIER

D'une Résidence Bien Meublée,

No 2321 rue Chestnut.

Entre les rues Philip et Première.

Meubles de Maison et Divers.

Consistant en meubles de salon, deux chambres à coucher et salle à manger et chambre à domestique, faïence, verrerie et plaque, tapis, ornements, portraits, ustensile de cuisine et divers; aussi un piano droit de Fisher, etc.

Succession de Herman Bendrat in re du mineur Wm Karten Bendrat.

No 69,709—Cour Civile de District pour la Paroisse — Division B.

PAR J. PAUL HECKER, encanteur—Bureau No 731 rue Commune — MARDI, le 19 mai 1903, à 10:30 heures a. m., à la résidence No 2321 rue Chestnut, entre Philip et Première, en vertu d'un ordre de l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, daté le 6 mai 1903, in re, succession de Wm Karten Bendrat et Herman Bendrat, dossier No 69,708, il sera vendu au plus haut enchérisseur, à l'enchère publique:

L'assortiment général de meubles de maison, pianos, divers, etc., d'après l'inventaire enregistré.

Conditions—Comptant.

J. PAUL HECKER, Encanteur.
731 rue Commune.

8mai—8 10 17 18 19

Fitzpatrick & Lambert.

ANNONCE JUDICIAIRE.

COTTAGE SIMPLE, No 2031 RUE ORLEANS, entre les rues Prieur et Johnson, borné par la rue Ste Anne.

Dans la succession de Mary Ward, veuve de Jean Cassagne.

No 70,251—Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans, Division C.

PAR FITZPATRICK & LAMBERT—W. H. Fitzpatrick, encanteur — Bureau No 824 rue Commune—MARDI, le 26 mai 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon. John St-Paul, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, rendu et signé en cour ouverte le 20 avril 1903, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, situées dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le No 3 de l'ilet 21 borné par les rues Orléans, Ste Anne, Prieur et Johnson, sur un plan No 142 parmi les registres de Theo. Guyol, ancien notaire, lequel lot mesure en mesure américaine 25 pieds 9 pouces et 6 lignes de face à la rue Orléans, sur 75 pieds de profondeur de chaque ligne de côté et 26 pieds 9 pouces et 6 lignes en largeur dans le fond. Les améliorations consistant en un cottage simple contenant 2 chambres, et dépendance dans le fond contenant une grande chambre.

Conditions — Un tiers ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur et la balance s'il y en a en des billets de l'acquéreur payables en un et deux ans de la date de l'adjudication, avec 7 pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège de vendeur sur ladite propriété. Les taxes de 1903 devant être assumées par l'acquéreur au dessus et en plus du prix de l'adjudication; l'acte de vente devant contenir la clause de 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès et transfert d'assurances, etc. 10 pour cent de dépôt devant être fait au moment de la vente. L'acte de vente insinant tous les timbres du revenu pardevant F. J. Dreyfous, notaire, aux frais de l'acquéreur.

24 av—24 25 26—mai 3 10 17 24 26

VENTES A L'ENCAN.

W. H. Fitzpatrick.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Spéculateurs et Placeurs, Attention!

Cette maison double à deux étages, Nos 2115 et 2117 rue Tchoupitoulas.

Maison simple à deux étages, No 2111 rue Tchoupitoulas.

Cottage double 730 et 732 rue Market.

Sept lots dans la Troisième District.

20 lots de terre dans le Septième District.

8 certains lots de terre dans le Septième District.

In re Robert C. Kleffer th et als vs Geneva Kleffer th et als.

No 70,101—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division E.

PAR W. H. FITZPATRICK, Encanteur—Bureau 824 rue Commune — JEUDI, le 4 juin 1903 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E rendu et signé en Cour ouverte le 29 avril 1903, pour le compte de l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété suivante, à savoir:

1° Deux certains lots de terre, situés et étant dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Nouvelle Levee, maintenant Tchoupitoulas, Rousseau, Jackson et Joséphine, lesdits lots sont contigus et mesurent comme suit, à savoir: celui le plus près de la rue Jackson mesurant trente deux pieds, deux pouces, six lignes et une demi ligne de face à la rue Tchoupitoulas par une profondeur de cent quatre vingt cinq pieds un pouce sept lignes sur la ligne de côté vers la rue Jackson, de cent quatre-vingt neuf pieds, trois pouces, une ligne sur la ligne le divisant de l'autre lot, et trente et un pieds, onze pouces et cinq et une demi ligne de largeur dans le fond, et l'autre lot mesurant trente deux pieds deux pouces six et une demi ligne de face à la rue Tchoupitoulas cent quatre vingt neuf pieds trois pouces et une ligne de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Jackson; cent quatre vingt treize pieds quatre pouces et trois lignes sur la ligne du côté opposé vers la rue Joséphine, et trente et un pieds onze pouces et cinq et une demi ligne de largeur dans le fond; le tout d'après un plan fait par John F. Braun, voyer et architecte, daté le 21 mai 1875.

Améliorations—Sur le lot le plus près de la rue Jackson, les améliorations consistent en une maison double à deux étages contenant 6 chambres, citerne de chaque côté. Les améliorations sur le lot contigu consistant en une maison simple à deux étages contenant magasin et 2 chambres au rez-de-chaussée et 6 chambres au premier étage, aussi écurie, hangar, citernes, etc.

2° Un certain lot de terre, situé dans le faubourg Annonciation dans le premier district de cette ville, désigné par la lettre "A" dans l'ilet borné par les rues Market, Chippewa, autrefois Canalet, St James et St Thomas, autrefois St Jean Baptiste, d'après un devis du même et est contigu à la propriété annexée à un acte passé pardevant Andrew Hero Jr. un notaire, le dix neuf d'août 1857. Ledit lot mesurant trente et un pieds, onze pouces deux et trois quarts de lignes à la rue Market par cent cinquante neuf pieds de profondeur entre lignes parallèles et est composé de la moitié du lot désigné par le numéro "2" sur un devis annexé à un acte passé pardevant Louis T. Caire, ancien notaire, le vingt et un juin 1847, étant la moitié la plus près de la rue Chippewa anciennement rue Paccanier.

Améliorations—Les améliorations consistent en un cottage double Nos 730 et 732 rue Market, contenant 4 chambres, hangars et citernes de chaque côté.

3° Sept lots de terre situés dans le troisième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Vertu, Magistrat, Monégut et Féliciana, désignés par les Nos "un", "deux", "trois", "quatre", "cinq", "six" et "sept", d'après un plan dressé par Wm De Young, architecte, daté le treizième jour de février 1862, et déposé en l'étude de Félix Grima, notaire en la Nouvelle-Orléans, lesdits lots sont contigus et mesurent comme suit:

Lots Nos "un" et "deux", "trois", "quatre", "cinq", "six" mesurant chacun trente et un pieds sur la rue Feliciana, par cent quinze pieds de profondeur, et le lot No "sept" mesurant trente cinq pieds sept pouces et une ligne de face à la rue Feliciana, par cent quinze pieds de profondeur et vingt six pieds dans le fond.

4° Vingt lots de terre avec tout ses améliorations qui s'y trouvent droits, voies, privilèges, coutumes, servitudes, dépendances y appartenant, situés dans le septième district, ville de la Nouvelle Orléans, autrefois dans la ville de Carrollton, paroisse de Jefferson, et et Etat et désignés par les numéros "un", à "vingt" inclusivement, dans l'ilet 205 13 sur le plan de la ville de Carrollton, borné par les rues Eagle, Jackson, maintenant Gen'l Ogden, Collapissa et Quatorzième, maintenant Oleander, sur un plan paraphé "Ne Varietur" par O. De Armas, notaire, en la Nouvelle Orléans, le 11 septembre 1858, et déposé en son étude et mesurant chacun comme suit:

Lots Nos "un" et "deux" mesurant chacun trente pieds six pouces de face à la rue Jackson sur une profondeur de cent cinquante deux pieds, six pouces entre lignes parallèles. Les lots Nos "trois" à "douze" inclusivement mesurant chacun trente pieds six pouces à la rue Colapissa sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes parallèles, le lot "trois" formant l'encoignure des rues Eagle et Collapissa; les lots Nos treize et quatorze mesurant chacun trente pieds et six pouces de face à la rue Eagle par une profondeur de cent vingt deux pieds entre lignes parallèles; les lots Nos quinze à vingt inclusivement mesurant chacun trente pieds six pouces de face à la rue Quatorzième par une profondeur de cent vingt deux pieds, entre lignes parallèles.

5° Trois certains lots de terre et améliorations qui s'y trouvent, dans le septième district de la ville de la Nouvelle Orléans, dans l'ilet borné par les rues Mary, Jackson (maintenant Gen. Ogden), Collapissa et Quatorzième (maintenant rue Oleander), désignés comme lots Nos un, deux et trois, dans l'ilet No 473, lesdits lots Nos un, deux et trois mesurant cent quatre vingt trois pieds de face à la rue Quatorzième, par cent vingt deux pieds de profondeur. Ledit lot No un formant l'encoignie des rues Quatorzième et Mary.

Conditions—Un tiers ou plus comptant, l'option de l'acquéreur ou des acquéreurs, la balance, s'il y en a, en billets payables en un et deux ans, avec intérêt au taux de 8 pour cent par an de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, ensemble avec les clauses usuelles de sécurité; l'acquéreur ou les acquéreurs devant assumer toutes les taxes de ville et d'Etat pour cette année 1903, le détail usuel de 10 pour cent devant être fait par l'acquéreur, au moment de l'adjudication; l'actes de vente devant être passé pardevant Théodore Cotonio, notaire, aux frais de l'acquéreur.

2 mai—2 3 10 17 24 31—juin 4

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Sur la ligne du chemin de fer "Frisco."

Bon cottage double et lot à bâtir d'encoignure, 512 et 514 N. Johnson à l'encoignure de la rue Toulouse.

Succession de James Clark.

No 69,472—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER, J. C. Denis, encanteur—Bureau, 134 rue Carondelet — JEUDI, le 4 juin 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 27 avril 1903, de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la susdite Cour, Division D, dans l'affaire ci dessus intitulée, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'ilet borné par la rue Toulouse ou promenade Carondelet, Prieur, Johnson et St Louis, formant l'encoignure de la rue Toulouse ou promenade Carondelet, et la rue Johnson, et mesurant 45 pieds 1 pouce 7 lignes de face à ladite rue Toulouse sur 76 pieds 6 pouces et 2 lignes de profondeur et façade sur la rue Johnson, et 80 pieds, 3 pouces, et 3 1|2 lignes, de profondeur sur la ligne opposée avec une largeur de 45 pieds sur la ligne du fond. Les améliorations sont désignées par les Nos 512 et 514 rue N. Johnson et comprenant un bon cottage double de 3 chambres, citerne etc. de chaque côté.

Loué à des locataires qui paient promptement et un placement certain d'augmenter en valeur.

Conditions—Comptant: 10 pour cent comptant au moment de l'adjudication, l'acte de vente pardevant Jos F. Walton, notaire, aux frais de l'acquéreur.

Pierson & Pierson, avocats.

3 mai—3 10 17 24 31—juin 4

VENTES A L'ENCAN.

Denis, Danziger & Tessier.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

COTTAGES

SIMPLES ET DOUBLES

Dans le Sixième District.

Frank Sharp, Jr., et als. vs Henry Zeller et al.

No 58,208—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS, DANZIGER & TESSIER—J. C. Denis, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, 26 mai 1903, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un jugement rendu le 2 janvier 1901, et signé le 29 janvier 1901, par l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la susdite Cour, Division E, dans l'affaire ci dessus intitulée, la ci-après décrite propriété à savoir:

1° Deux lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, désignés par les Nos 5249, 5251, 5255 et 5257 rue Annonciation, consistant en deux cottages doubles contenant de chaque côté 3 chambres, citerne, hangar, etc., situés dans le sixième district de cette ville, dans l'ilet No 135, borné par les rues Laurel, Valmont, Annonciation [autrefois Jersey] et Bellecastle et désignés par les Nos 5 et 6 sur un plan de F. Tourny, date le 23 juin 1866; lesdits lots sont contigus et mesurant chacun 32 pieds de face à la rue Jersey, maintenant Annonciation sur 110 pieds de profondeur.

2° La moitié du lot No 2 et la moitié du lot No 6, dans l'ilet No 78, borné par les rues Tchoupitoulas, Front, Lyon et Oppelousas et mesurant chacun 10 pieds de face à la rue Front, sur 75 pieds de profondeur, ensemble avec les bâtisses qui s'y trouvent, désignés par les nos 4847 et 4849 rue Water ou Front, consistant en un cottage double contenant 3 chambres, hangar, citerne, etc., de chaque côté.

3° Trois certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Sixième District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Valmont, Bellecastle et Annonciation, désignés par les Nos 1, 2 et 3 et mesurant comme suit, à savoir: le lot No 1, 33 pieds 7 pouces 7 lignes de face à la rue Tchoupitoulas, 22 pieds de largeur dans le fond, 116 pieds 10 pouces et 6 lignes de face à la rue Valmont, 115 pieds de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 2; et le lot No 2 mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, 30 pieds de largeur dans le fond, 115 pieds de profondeur sur la ligne le séparant du lot No 1, et 113 pieds 4 pouces 9 lignes sur le côté du lot No 3, et le lot No 3 mesurant 30 pieds 6 pouces de face à la rue Tchoupitoulas, 113 pieds 4 pouces 9 lignes sur le côté du lot No 2 et 11 pieds 8 pouces 8 lignes sur le côté du lot No 4, et 30 pieds de largeur dans le fond. Les améliorations sont désignées par les Nos 5251 et 5253 rue Tchoupitoulas, et comprenant un cottage double contenant de chaque côté 4 chambres, hangar, citerne, etc.

4° Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Magasins, Jena, Constance et l'avenue Napoléon, désigné par la lettre C, ou le No 10 et mesurant 33 pieds 4 pouces de face à la rue Magasins, commençant à un point 66 pieds 4 pouces de l'encoignure de la rue Jena, sur 95 pieds 5 pouces et 5 lignes de profondeur. Les améliorations sont désignées par le No 4430 rue Magasins et comprenant un joli cottage simple retiré de la banquette, barrière en fer sur la façade, contenant 5 chambres, citernes galeries, hangar, etc. La maison est bien tapissée.

5° Deux lots de terre, ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, dans le Sixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Water, Constantinople, Tchoupitoulas et Austerlitz, désignés par les Nos 11 et 12 dudit ilet et faisant face à la rue Water, le lot No 12 formant l'encoignure des rues Water et Austerlitz; lesdits lots mesurant ensemble, plus ou moins, 50 pieds 2 lignes de face à la rue Water, 94 pieds 6 lignes sur le côté le plus près de la rue Constantinople sur 92 pieds 1 ligne de face et profondeur sur la rue Austerlitz. Lesdites améliorations sont désignées par les Nos 400, 408 et 410 rue Austerlitz, et comprenant un cottage